

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	148 (2003)
Heft:	4
Artikel:	Entretien avec le brigadier Jean-Jacques Duc, commandant de la brigade blindée 1 : la brigade blindée 21, son présent et son avenir
Autor:	Guinchard, Jean-Marc / Duc, Jean-Jacques
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-347115

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entretien avec le brigadier Jean-Jacques Duc, commandant de la brigade blindée 1

La brigade blindée 21, son présent et son avenir

RMS: Après une période aussi courte, à peine dix ans, est-ce bien nécessaire de procéder à une réforme aussi importante de l'armée ?

J-JD: C'est non seulement nécessaire mais indispensable. L'Armée 95 a été, sur le plan de l'instruction, une mauvaise organisation. On peut même parler de faillite ! Le passage aux cours de répétition tous les deux ans et le manque de cadres ont eu pour conséquence une baisse du niveau de l'instruction. On ne peut plus se permettre de continuer ainsi si l'on veut une armée fiable et capable de remplir les missions qui lui sont dévolues. Le système doit donc être modifié dans les plus brefs délais. Le passage à l'Armée XXI, avec le retour des cours de répétition annuels, va donc grandement améliorer le niveau de l'instruction, nécessité absolue, afin de répondre aux engagements et aux missions futures.

RMS: A-t-on pu tester l'efficacité de la brigade et en apprécier les résultats ?

J-JD: Non, les plages d'instruction à disposition n'ont jamais permis, à part l'engagement des moyens de commandement et de l'état-major de la brigade, de la voir fonctionner à l'échelle 1:1. Ceci pour deux raisons : d'une part du fait des plages d'instruction – je l'ai dit – d'autre part en raison du principe de mise sur pied. La brigade n'a en effet pu accomplir qu'une seule fois son servi-



Le brigadier Duc.

ce ensemble et en même temps. Étant une brigade essentiellement romande, cela a posé d'énormes problèmes, notamment à cause du fait d'ôter à l'économie, à l'enseignement, au fonctionnement de la Suisse romande, autant de troupes dans une période aussi courte. Le système «Armée XXI», avec ses modules et les modifications apportées à la brigade, permettra d'instruire les bataillons. En revanche, la brigade, telle qu'elle sera constituée organiquement, ne sera jamais engagée en tant que telle, car il manquera des moyens, des supports, de la logistique et la troisième dimension. L'idée n'est donc pas d'engager la brigade dans le cadre d'Armée XXI telle qu'elle sera constituée. On va instruire des modules – les bataillons – et le jour où il faudra constituer une Task force pour une mission

particulière, on prendra x bataillons d'une brigade, x bataillons d'une autre brigade et on constituera ainsi la force adéquate pour la mission à remplir. Il faut bien admettre qu'avec l'Armée 95, la brigade n'aurait jamais pu être engagée telle quelle. Chaque mission requiert une composition différente.

RMS: Pour revenir sur la réforme «Armée XXI», cela valait-il la peine de conserver la structure de la brigade ou aurait-on pu défendre, pour les blindés par exemple, le principe d'une structure «bataillonnaire» ?

J-JD: En fait, il faut bien qu'il y ait une entité responsable de ces bataillons et on ne peut pas centraliser l'instruction et la conduite des cours de répétition à un échelon trop élevé. La brigade est donc là, avec Armée XXI, comme structure d'instruction des bataillons.

RMS: Pour le soldat qui est sur le terrain, hormis le relèvement du niveau de l'instruction, existera-t-il d'autres changements importants ?

J-JD: Non, à l'échelon du bataillon, il n'y aura pas de grands changements. Le premier bataillon en service – si Armée XXI voit le jour en fonction de la votation du 18 mai 2003 – sera le bataillon de chars 17. Il sera en cours de répétition dès le 5 janvier 2004 à Bure. Pour lui, cela ne va pas changer grand-chose par rap-

port au cours de répétition 2002. En revanche, il faut préciser que les buts de l'instruction seront différents, destinés à en rehausser le niveau. Rien ne changera pour le soldat sur le terrain, si ce n'est qu'il devrait bénéficier d'un meilleur encadrement et d'une meilleure instruction.

RMS: Pour l'entité «brigade blindée 1», quel va être le réel changement par rapport à l'Armée 95?

J-JD: Dans le rythme interne des cours de répétition, aucun changement, si ce n'est qu'on fera des cours chaque année. Avec l'Armée 95, on pouvait s'imaginer, à l'échelon commandant de brigade, être éventuellement engagé en tant que brigade blindée 1. Avec l'Armée XXI, ce ne sera plus le cas! Ceci est dû essentiellement au fait qu'on nous enlève la DCA, le bataillon mécanisé et qu'on transforme le bataillon du génie en bataillon de sapeurs de chars. Cette entité «brigade blindée 1» ne peut donc pas être engagée en tant que telle, sans DCA et sans suffisamment d'artillerie. C'est vraiment une formation qui est là pour former des modules, les instruire et, lors d'un engagement, pour constituer une Task force.

RMS: N'est-ce pas un peu frustrant pour le commandant de brigade de ne pas avoir pu conduire plus souvent sa brigade dans son ensemble?

J-JD: Non, car je connaissais les règles du jeu au départ. Quand j'ai pris le commandement de la brigade, j'ai dit: «J'hérite d'un bon produit, il reste à l'affiner.» C'était vrai, mais je n'ai pas pu y par-

venir car, en 1997, on ne connaissait pas encore l'influence négative qu'auraient les cours de répétition bisannuels. Ainsi, contrairement à ce que j'avais imaginé, le niveau d'instruction a baissé et je n'ai pas pu soigner tous les détails.

RMS: Est-ce la principale frustration du commandant de brigade?

J-JD: Je ne parlerai pas de frustration, mais d'un constat d'échec dû au système et à l'organisation mis en place. Une chose est certaine, cet échec ne doit en aucun cas être imputé à l'état-major de brigade, voire aux bataillons qui ont fait le maximum en fonction de leurs possibilités, tant au niveau des officiers que des soldats. Lorsque l'on entre au cours de répétition et que le dernier a eu lieu il y a 21 mois, il faut repartir avec un niveau d'instruction beaucoup plus bas et, en trois semaines, il est pratiquement impossible de remonter le niveau comme on pouvait se l'imaginer.

RMS: Durant votre commandement, quels ont été pour vous les faits les plus marquants dans la conduite de la brigade?

J-JD: Il y en a eu plusieurs mais je retiens notamment l'exercice «WIVA», cet échange avec les Français: l'envoi de la compagnie de chars II/18 à Mourmelon, puis l'escadron français venu faire service à Wichenen. C'était une expérience très enrichissante et il était intéressant de constater que, malgré les remarques négatives que je viens de faire concernant le niveau d'instruction, nous n'avons pas à pâlir

de la comparaison avec nos collègues français.

RMS: L'expérience «WIVA 2000» a-t-elle été renouvelée?

J-JD: C'était envisagé au départ mais cela ne s'est pas fait, car nous étions déjà en train de concevoir et de mettre sur pied l'Armée XXI. Il n'y avait donc pas de raison de renouveler l'exercice. Il s'agissait d'engranger une certaine expérience et de voir que ce genre de service était possible, mais cela n'aménait rien de plus à l'instruction. Ce qu'il nous faut à tout prix, c'est augmenter le niveau de l'instruction. On sait que ces échanges sont possibles et réalisables, que cela fonctionne. Donc de ce point de vue-là l'expérience était positive, mais sa répétition n'est pas une absolue nécessité.

Si l'on pense qu'on a pu faire rouler des compagnies de chars en formation et manœuvrer à Mourmelon sur des espaces que l'on ne dispose pas en Suisse, c'était quand même une amélioration et un bon test à l'échelle 1:1.

On peut donc parler d'un plus bénéfique pour l'instruction, car cette compagnie de Leopard n'avait jamais pu, jusqu'à ce jour, se déployer comme elle l'a fait en France. Cela a amené une dimension supplémentaire à l'instruction de la compagnie.

RMS: Mais le fait de recevoir des Français – à part l'avantage pour eux de pouvoir tirer, ce qu'ils font peu chez eux – représentait-il un plus pour nous?

J-JD: Je dirais que l'enseignement principal à tirer est de constater que les troupes blindées, françaises, suisses ou

d'autres nations, s'entraînent de la même manière. Il n'y a pas de grandes différences entre elles. On a pu le remarquer également lorsque nous avons constitué une compagnie de chars ad hoc qui est partie s'entraîner en Suède. On peut donc affirmer qu'il existe une certaine unité de doctrine blindée, qui est liée à la nature même de l'arme. C'est la mobilité, la rapidité, le blindage, le feu. Les caractéristiques sont les mêmes dans toutes les troupes blindées du monde. On dit qu'une troupe blindée est caractérisée par trois éléments principaux, la mobilité, la protection et le feu. Si on enlève une de ces trois composantes, la troupe blindée perd un élément important. Or ces trois composantes sont identiques dans toutes les armes blindées du monde.

RMS: A part «WIVA 2000», existe-t-il un autre exercice ou événement à retenir?

J-JD: Une expérience intéressante: lorsque la brigade a fait service dans son ensemble, cela a posé quelques problèmes. Comme tout le monde le sait, les troupes blindées s'exercent généralement sur des places d'armes et des places d'exercices et de tirs qui leur sont attribuées et qui sont réparties sur l'ensemble du territoire. Le côté négatif a été lié aux contrôles, à l'engagement de l'état-major de brigade et du commandant. En effet, vous ne pouvez pas être en même temps à Bure, à Wichen, à Hinterrhein, à l'Hongrin et dans la plaine de l'Orbe. Mettre une fois sur pied l'ensemble de la brigade était un avantage, mais l'aspect néga-



Un AMX-30 français pendant « WIVA ».

tif, dû à la dispersion, n'était pas négligeable. Par ailleurs, sur une période de deux semaines d'instruction, quand on enlève les phases de mobilisation et de démobilisation, cela fait un peu court.

RMS: Cet aspect négatif a-t-il été compensé par le fait que l'ensemble des hommes de la brigade, cadres et militaires, a eu l'occasion de servir une fois ensemble ?

J-JD: Non, car ils ne s'en sont pas rendus compte. On approchait déjà de l'Armée XXI:

le module étant pour nous le bataillon. Contrairement aux autres troupes qui gardent encore des régiments, nous avons l'habitude, depuis 1995, de faire service en bataillon. Aussi que le soldat fasse son cours de répétition avec le bataillon de chars 18 à Hinterrhein ou avec le 17 à Bure, cela ne change rien pour lui. En revanche, les problèmes sont apparus à l'échelon des états-majors, pour des questions liées aux contrôles, aux rapports de qualifications, aux prises d'étendards, rendez-

vous obligatoires ayant tous lieu en même temps.

RMS: Si vous deviez retenir un événement particulier qui vous a donné particulièrement satisfaction durant votre commandement?

J-JD: Je dirais qu'il y a eu, au niveau émotionnel, un événement majeur: la prise de l'étendard du bataillon de chars 18 avec l'escadron français. A cette occasion, on a joué l'hymne national suisse et la Marseillaise sur la place de tir de Wichenen et les deux troupes ont défilé l'une derrière l'autre. C'était, pour le cœur, quelque chose d'extraordinaire! C'est la fanfare suisse qui a joué la Marseillaise! C'est un élément qui m'a profondément impressionné.

Sur un plan plus général, je suis toujours étonné de la capacité de travail de l'état-major de brigade! La bonne volonté, la disponibilité, le sérieux avec lequel les officiers de l'état-major de brigade travaillent. Là on a un potentiel qui nous est fourni dans le cadre de l'armée de milice qui est énorme. Avec l'Armée XXI, il n'y aura aucun problème, mais une légère diminution de l'effectif de l'état-major de brigade. Cet état-major comptera une septantaine d'officiers.

RMS: Armée 95 avait généralement mal de frustration lorsqu'on avait dit «C'est une armée qui doit avoir plus de muscles et moins de graisse». Certains officiers n'avaient pas beaucoup apprécié de faire partie de la «grasse». En ira-t-il de même avec l'Armée XXI?

J-JD: Certainement, car le phénomène va s'accentuer, puisqu'on va abaisser l'âge de



Leopard et AMX-30.

la fin des obligations militaires. Le soldat de l'Armée XXI, qui suivra son cursus normal, aura terminé ses cours de répétition (s'il en fait 6) à 26-27 ans. Puis, il fera partie, pendant quelques années, de la réserve, puis il sera libéré des obligations militaires. Il y aura donc un rajeunissement sensible de la troupe. Si cela s'apparente à «plus de muscles et moins de graisse», bien!

RMS: La brigade blindée, dans l'Armée XXI, gardera-t-elle son esprit et sa souplesse?

J-JD: Elle gardera son esprit et sa souplesse. On a enlevé certaines formations: la DCA, le bataillon mécanisé. On l'a renforcé en chars pour former un noyau de compétence «blindé». Au niveau de l'instruction, cela sera plus facile, notamment pour l'état-major de brigade. Cela fait suite aux expériences faites avec Armée 95.

RMS: Si vous deviez résumer l'expérience faite à la tête de la brigade et votre sentiment sur le principe de l'armée de milice?

J-JD: Je suis toujours favorablement impressionné par le

désir de servir des troupes. Jamais durant mon commandement et jusqu'à ce jour, je n'ai été confronté à un manque de motivation. Il est clair que certaines troupes sont meilleures que d'autres ou plus motivées pour les aspects techniques. Mais l'ensemble est bon, performant et s'engage.

Je suis un fervent défenseur de l'armée de milice, en soulignant toutefois certaines limites. L'Armée XXI a fixé très clairement les règles: des professionnels pour l'instruction mais, pour la conduite, le milicien est aussi bon que le professionnel. En revanche, dans l'instruction, il faut des professionnels si l'on veut remonter le niveau. Le milicien ne peut plus instruire correctement, il n'a plus suffisamment de temps pour se préparer. Au niveau de la conduite, le milicien a sans aucun doute son rôle à jouer. Dans le domaine, on trouve même beaucoup de miliciens qui sont supérieurs aux professionnels.

(Propos recueillis par le major Jean-Marc Guinchard officier SIT à l'état-major de la brigade blindée 1)